

Compte-rendu de la visio-conférence du Groupement Masques Filière Mode et Luxe 27 mars 2020 à 10h

Organisateurs :

Guillaume Gibault, Président du Slip français
Guillaume de Seynes, Président du CSF

Prise de parole de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie et des finances Agnès Pannier Runacher

La France met en place 2 stratégie d'approvisionnement de masques :

- sourcing à l'étranger notamment en provenance de la Chine mais incertitude élevée en ce qui concerne l'arrivage des commandes
- production française par le soutien de la filière mode et luxe

Il a été demandé à la filière mode et luxe de travailler sur des prototypes de masques en tissu filtrant. Ces masques ne sont pas destinés à des soignants au plus près des personnes contaminées au COVID-19. Ils sont à destination du personnel des entreprises toujours en fonctionnement : agroalimentaire, grande distribution, etc.

Les masques se classent dans différentes catégories en fonction de leur niveau de protection des particules. La DGA est en cours de test pour 40 prototypes dans les différentes catégories. Le lavage des masques est un point très important. Les masques en tissu ont l'obligation de conserver toute leur propriété protectrice et ce même après 5 lavages minimum.

Une fois la liste de prototypes validés établie par la DGA (test technique et de lavage ok), l'objectif est de la diffuser largement afin que les entreprises l'utilisent pour produire des masques en masse.

Attention à la tension exercée par cette fabrication/production sur l'approvisionnement des matières premières. Pour parer à un problème d'approvisionnement, il est nécessaire que les entreprises fabriquent des masques dans des matières variées.

Remerciement à toute la filière Mode et Luxe pour son action rapide et massive.

Début de la conférence

Objectifs du groupement CSF :

- fournir une définition technique de la fabrication de masques aux entreprises
- coordonner directement les fabricants et les fournisseurs
- consolider les demandes de masques (puis à venir blouses, ...)
- fournir une information juridique et commerciale claire

Quelques chiffres

Environ 9 millions de demandes de masques en France.

340 entreprises ont déjà intégré le groupement.

La capacité journalière du groupement est de plus de 500 000 masques.

Plus de 8 millions de masques ont déjà été livrés ou sont en cours de livraison.

Comment participer ?

La procédure à suivre pour intégrer le groupement est simple et passe par le site mis en place par le CSF : www.csfmodeluxe-masques.com.

Une entreprise souhaitant participer à l'effort collectif doit remplir le formulaire et sera ensuite filtrée en fonction de sa capacité de production de masques journalière. Le minimum de masques journalier à produire est 500.

Une fois l'entreprise sélectionnée, elle reçoit un mail d'accès à une base partagée Google et une invitation à intégrer le groupe WhatsApp du groupement.

Le groupement et ses outils sont en évolution constante face à l'urgence de la situation.

Rapport de la DGA

Pour fournir des masques, une entreprise a impérativement besoin d'envoyer ses prototypes à la DGA et d'obtenir en retour un rapport. Ce rapport spécifiera à l'entreprise son niveau de filtration et donc sa catégorie. L'entreprise devra indiquer avoir obtenu ce rapport lorsqu'elle renseignera ses informations dans l'outil mis en place par le groupement CSF Mode et Luxe.

Pas besoin d'une certification CE car nous ne parlons pas ici d'EPI. La réponse de la DGA intervient dans un délai d'une semaine environ.

Un document nommé SPEC Masques Barrières de l'Agence française de normalisation (AFNOR) va paraître aujourd'hui concernant les tests de lavage des masques mais aussi et surtout sur la notice d'utilisation des masques. Cette notice est très importante pour compléter la bonne fabrication des masques et doit être fournie dans la mesure du possible par les entreprises avec la livraison des masques.

Pour les entreprises faisant partie du groupement

L'enjeu du CSF est de fournir une information claire, cohérente et en temps réel.

Outils Google qui est très bien fait et doit être pris en main par les entreprises.

L'élan collectif est partie d'une initiative gratuite mais vu le nombre de demandes de masques, cela ne peut pas demeurer. La fixation du prix d'un masque en tissu n'a pas encore été tranchée et chaque entreprise fixe son prix librement.

Chaque jour un message sur le groupe WhatsApp sera diffusé pour informer les entreprises des dernières nouvelles.

Les entreprises ayant reçu le rapport de la DGA peuvent l'envoyer aux membres du groupement afin qu'il soit partagé avec d'autres entreprises pour les aider.

Compte-rendu rédigé par l'Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant (ANEPV)